



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa

Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 22/2022/AT/DOT-TIPASA

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa lance un avis de consultation nationale N°22/2022 portant sur la réalisation des Travaux de génie civil et pose câble à fibre optique répartis en 03 lots comme indiqué ci-après :

LOT	Intitulé du projet
LOT01	Travaux de CANALISATION et Pose Câble FO Liaison CT BOUISMAIL VERS CT CHERCHELL
LOT 02	Travaux de CANALISATION et Pose Câble FO Liaison CT TIPASA VERS CT HADJOUT
LOT03	LOT 03-01 : Travaux de génie civil et pose câble à fibre optique Liaison 4G LTE TIFSASSINE BENI MILEUK
	LOT 03-02 : Travaux de génie civil et pose câble à fibre optique Liaison 4G LTE BENIHETITA DAMOUS
	LOT 03-03 : Travaux de génie civil et pose câble à fibre optique Liaison 4G LTE SIDI MAAMAR LARHAT

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques, de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa

Sous-direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique - Service Achats -

Adresse : Cité administrative AU1 TIPASA

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2000.00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N°00 100 438 0300 000 133/58. Agence BNA : TIPASA

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.



Les offres doivent être composées de :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 22/2022/AT/DOT-TIPASA
(TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET POSE CABLE A FIBRE OPTIQUE)
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinz (15) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14H00**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.